

Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 165
Janvier 1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Parlons-en	p 3
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
Centre Social Infos	p 5
MJC Infos	p 6
SCM Football	p 7
Agenda	p 8

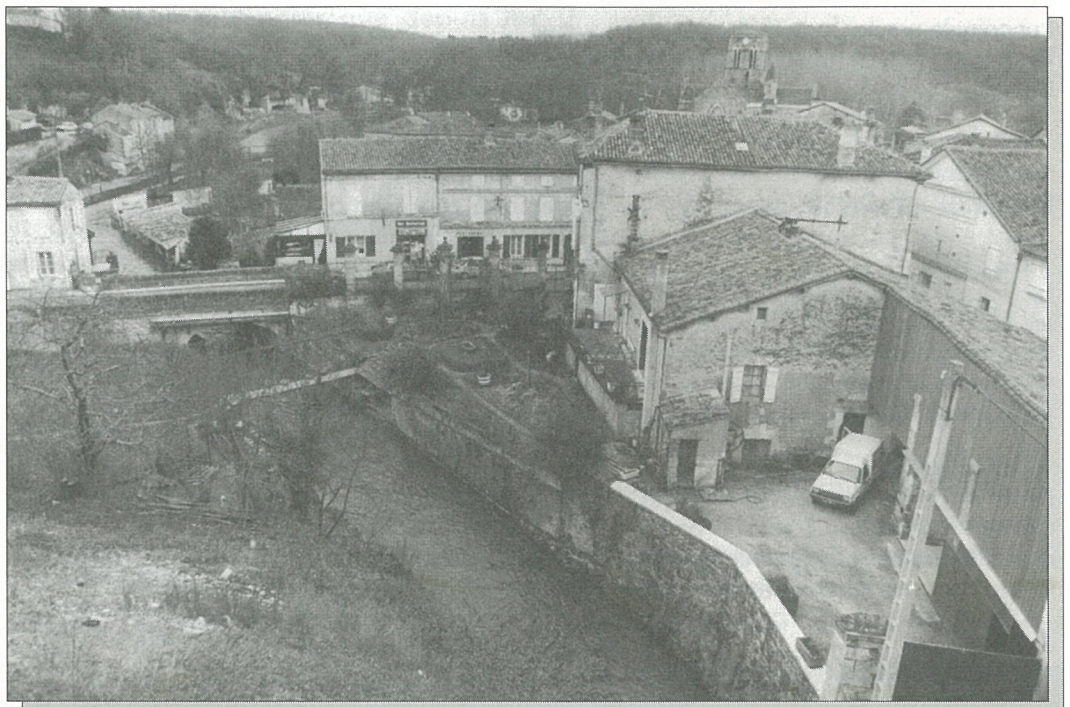
Mise en page et conception :

J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :

Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



"Un si petit village, au milieu coule une rivière..." Photo Alain PORTE

Le Mot du Maire

Le bilan de l'année 1997 est plutôt positif.

Tous les travaux prévus en début d'année ont pu être réalisés ou sont en passe de l'être.

- Travaux de voirie et principalement l'aménagement de la place de l'Abbé JOLY.
- Réfection du chauffage au groupe scolaire
- Acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière
- Création d'un colobarium
- Mise en place de panneaux de signalisation (nous attendons la livraison pour la mise en place)
- Installation d'éclairage public complémentaire
- Piste de skate (il reste à réaliser les modules fixes suivant modèles fournis par nos jeunes)
- Refonte des trottoirs (les travaux continueront en 1998)
- Couverture de l'immeuble sis rue de la Boëme (chantier en cours)
- Acquisition de mobilier pour la salle polyvalente
- Acquisition d'un tracteur tondeuse et d'un véhicule fourgonnette
- Divers travaux sur bâtiments communaux

La globalité de ces travaux représente une somme de 1 971 000 F et compte tenu des subventions obtenues et de l'excédent de fonctionnement, l'emprunt réalisé n'a été que de 650 000 F.

Le budget global de fonctionnement s'est élevé cette année à la somme de 8 039 428 F pour un budget global d'investissement (y compris remboursement emprunt de 3 045 089 F), soit 38%.

Au niveau du groupe scolaire, nous avons réalisé l'acquisition d'un four et le remplacement du lave vaisselle et nous souhaitons que ces investissements, tout en améliorant les conditions de travail, vont amener un plus pour la qualité du service restauration.

Nous organisons depuis la rentrée le transport scolaire en local, ceci afin de rendre ce service plus confortable pour les utilisateurs.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 1998, qu'elle soit pour chacun de vous l'aboutissement de tous vos projets.

Cécile FORGERON

I. BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Dépenses Fonctionnement : 320 973 F
Recettes Fonctionnement : 320 973 F

Dépenses Investissement : 318 961 F
Recettes Investissement : 318 961 F
Le Budget présenté est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le document peut être consulté en Mairie.

II. QUESTIONS DIVERSES

• DGE 98

Le Conseil Municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention "Dotation Globale Equipement" auprès de la Préfecture, pour le projet de la future Mairie.

• Future Mairie

Dans le cadre du nouveau projet, le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement des marchés de maîtrise d'œuvre et de contrôle technique.

• Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération concernant les heures complémentaires ou supplémentaires effectuées par le personnel communal stagiaire ou titulaire, dispensant de prendre un arrêté du Maire à chaque dépassement du temps de travail habituel.

• Indemnité Logement Instituteurs

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de Monsieur le Préfet pour la revalorisation de l'indemnité représentative de logement 1997 pour instituteurs, de 2,10% (voir Gros Plan).

• Terrains du "Grand Guillon"

Suite à la demande de 2 habitants du "Grand Guillon", désireux d'acquérir une partie du terrain communal jouxtant leur propriété, le Conseil Municipal émet un avis défavorable, à l'unanimité. Par contre, il émet un avis favorable, à 15 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, à la vente éventuelle du passage d'accès à ces deux propriétés.

• Voirie du lotissement de la Croix Guillaud

Suite à une demande des habitants du lotissement "La Croix Guillaud" concernant le passage de la voirie et des espaces verts dudit lotissement dans le domaine public, le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve que tous les travaux prévus soient effectués auparavant, par les propriétaires concernés. Le cas échéant, cette demande devra faire l'objet d'une enquête publique.

• Bulletin Municipal

Le Conseil Municipal décide d'apporter une modification à la présentation du Bulletin Municipal par un ajout de couleur, pour un surcoût de 4 490 F par an (voir Parlons-en).



Expo Vente des ateliers au Centre Social. (Photo Alain PORTE)



Hommage aux promoteurs du Foyer logement lors de son 10^{ème} anniversaire. (Photo Alain PORTE)



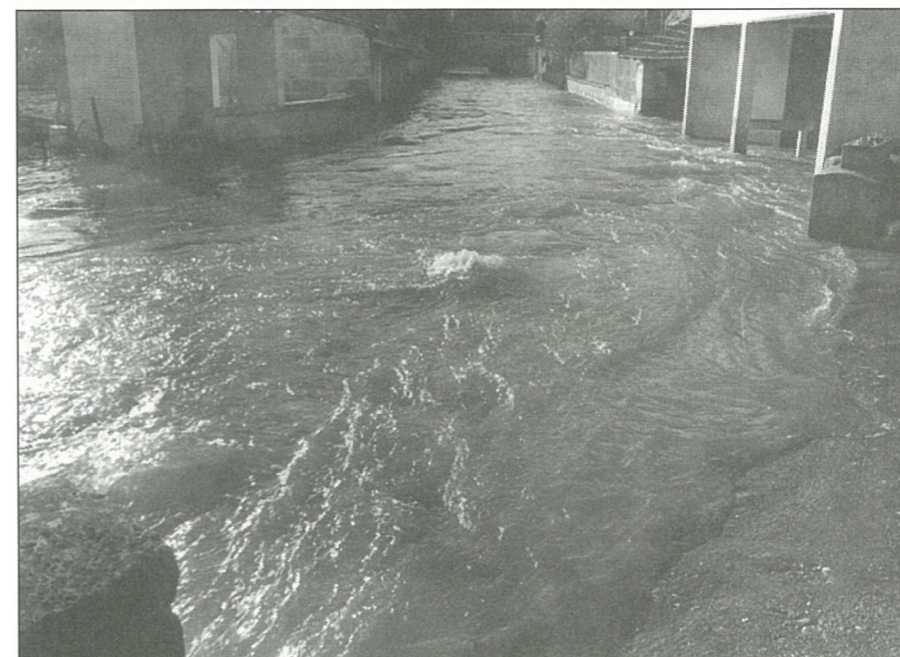
Les beaux contes font les beaux habits et réciproquement... (Photo Alain PORTE)



Certains ont pris de la bouteille en mettant le paquet. (Photo Alain PORTE)

GROS PLAN

Construire et entretenir l'école représente depuis longtemps la première compétence officielle des communes. A ce titre les dépenses qui s'y rapportent sont dites obligatoires. Elles sont donc inscrites dans chaque budget communal. Ainsi figurent en dépenses les indemnités de logement versées aux instituteurs ne disposant pas d'un logement de fonction. Cependant la commune reçoit de l'État, en contrepartie, une dotation particulière intégrée dans la Dotation Globale de Fonctionnement. Il faut noter que depuis le changement du mode de recrutement et de formation des personnels qui enseignent dans les écoles maternelles et les écoles élémentaires, il existe deux catégories : les instituteurs et les professeurs d'école. Les premiers bénéficient de l'indemnité de logement, versée par la commune. Pour les professeurs d'école, l'indemnité est fondue dans le traitement et donc versée directement par l'État. Rappelons qu'à Mouthiers, il y a neuf instituteurs et institutrices et quatre professeurs d'école. ■



La Boème déborde : qui l'eut cru... (Photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Le bulletin municipal est un pari mensuel : pari sur l'information communale pour y faire figurer l'essentiel, parfois l'accessoire, le futile.

Pari sur le calendrier de la réalisation technique pour qu'il soit dans les boîtes à lettre au cours de la première semaine.

Pari sur la forme pour qu'il soit lu, parce qu'il est agréable.. Pour joindre l'utile, le futile et l'agréable, parfois, nous en voyons

de toutes les couleurs. Alors pour cette année, nous avons décidé tout à la fois, de vous faire partager nos angoisses colorées et de rajeunir le bulletin, en lui donnant un coup de jaune. Ce sera donc la couleur de 1998, la même que celle de la vignette auto. La seule différence sera son coût : celui d'une pièce jaune (20 centimes) par habitant. Alors pour 98, roulez jeunesse..! ■

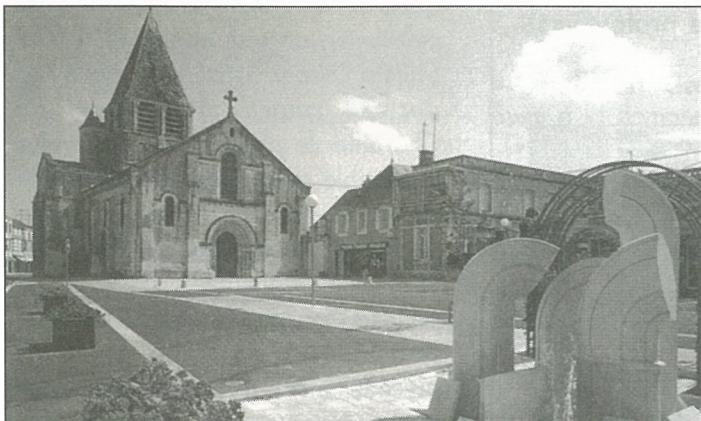
INTERCOMMUNALITÉ

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin de décembre dernier, nous complétons l'information relative au service de protection et de sécurité des personnes et des biens, et notamment de la lutte contre l'incendie.

L'événement "invisible" de ce début d'année 1998 s'est produit le 5 janvier 1998 au travers de la mise en place du Centre de Traitement de l'Appel unique. Autrement dit : quelque soit l'endroit du département où vous composerez le 18 (ou le 112 quand il s'agit de téléphone cellulaire), un seul et unique service traitera l'appel. Il mettra en alerte l'un des 24 centres de secours de Charente, le plus proche ou le plus disponible pour intervenir sur le lieu où se déroule le sinistre (incendie, accident de la route ou autre). En effet, les interventions des sapeurs-pompiers couvrent un large domaine. En plus des risques évoqués précédemment, ils interviennent pour les secours lors d'inondations, les accidents domestiques ou sportifs. Ils réalisent également des missions spéciales en cas de risques chimiques. Ceci représente plusieurs milliers d'interventions chaque année. En dehors de celles-ci, l'emploi du temps ordinaire des sapeurs pompiers est fait de préparation de ces actions, de formation et d'entretien des matériels. Au service des collectivités locales, ils affinent et mettent à jour en permanence les plans de secours. Ils conseillent les Maires lors des Commissions de sécurité qui contrôlent les établissements recevant du public. Pour certaines interventions se situant à la limite du service public, comme la destruction d'un nid de guêpe, le bénéficiaire doit acquitter une facture établie forfaitairement à 250 F. Par contre, si votre enfant, âgé de plus de 13 ans se pique de l'envie de devenir pompier, ne voyez pas rouge, ou plutôt ne vous fâchez pas. Prenez contact avec le lieutenant GAUTHIER, Chef du Centre de Secours de La Couronne. ■

Ils, ou elles, habitant de notre commune, sont élu(e)s, acteurs économiques, dirigeants d'association, personnalité locale. Par leur engagement public dans la gestion municipale, dans le développement d'activités économiques, dans la réalisation d'actions socioculturelles, sportives, ils ou elles, témoignent de la richesse humaine de Mouthiers sur Boëme, de son rayonnement à l'extérieur. Pour ce premier numéro de 1998, nous sommes allés à la rencontre d'un sculpteur, Michel Vallat.

Il habite La Cabane, entre Chez Reignier et Chez les Rois, depuis 1973. La maison, qu'il a lui même rénovée, abrite ses toiles et ses sculptures de bois, de terre cuite et de métal. Elle conserve les traces de ses oeuvres extérieures qui habitent depuis plusieurs années les espaces publics : gare de Nice ou de Grenoble, écoles et collèges (près d'une trentaine en France), places publiques, comme à Chauvigny dans la Vienne (voir photo ci-dessous).

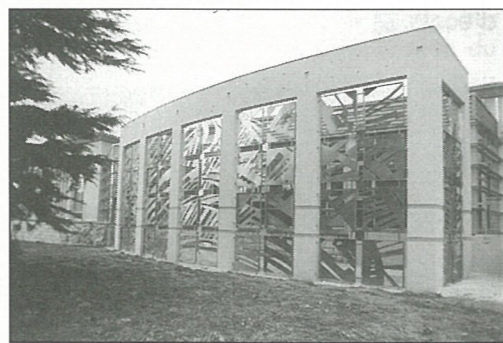


Pour les monastériens, la découverte du "petit poucet" Michel Vallat commence dans l'église de Mouthiers. C'est là, et sur commande du Maire de l'époque Gilles Ploquin, qu'il reconstitua une croix que les ans avaient mise à mal. En remontant la rue vers le champ de foire, et en levant les yeux vers la gauche, c'est le jumelage de notre commune avec celle de Petite Rosselle en Moselle qui est marqué d'une pierre blanche... sculptée en 1984 par Michel Vallat. Marchons encore un peu et traversons le champ de foire. Notons en cet endroit que l'artiste avait, là aussi, apporté sa pierre, lors de la réflexion sur l'aménagement du bourg ; ses propositions n'avaient pas toutes été entendues par l'architecte responsable du projet mais certaines restent valides pour parachever cette place. Après ces quelques pas nous arrivons au Foyer Logement pour personnes âgées. Sur le parvis et dans le hall d'entrée de cet établissement, Michel Vallat a figuré les vagues de la vie qui viennent tout doucement s'éteindre sur la grève. Les couleurs de la mosaïque qui accueille les résidents et les visiteurs témoignent cependant de l'énergie existant dans



ce lieu dont la décoration constitue le premier élément d'une série. Ce sont en effet les foyers logement de Villefagnan, de Saint Amant de Boixe, puis de Baignes qui abritent désormais les oeuvres de Michel Vallat. Une constante dans les thèmes qui fondent l'inspiration de l'artiste : la nature. Mais quand on interroge Michel Vallat à propos des matières qu'il choisit pour réaliser ses oeuvres, il répond : "c'est le programme qui inspire, qui impose". Ainsi en est-il pour une de ses dernières réalisations charentaises, l'école d'ingénieurs par apprentissage implantée à La Couronne. A

la demande de l'architecte, le sculpteur a réalisé une seconde façade-rideau en aluminium brut qui s'intègre dans une pergola "bleu TGV". L'oeuvre est à la



fois frontière pour le regard extérieur, et fenêtre pour l'occupant intérieur. Les formes découpent un paysage-puzzle que la lumière du jour transformera en vision kaléidoscopique. Cette vision de l'espace ainsi organisé rapproche le sculpteur ; et l'architecte qui sommeille en Michel Vallat. Mais l'artiste se fait aussi urbaniste quand, au delà du bâti, il dessine et conçoit les coeurs des nouveaux carrefours giratoires. Oeuvre de salon, oeuvre monumentale, il n'est pas de limites aujourd'hui pour les créateurs ayant fait profession dans la sculpture. Car si la liberté de l'artiste existe, la réalité économique du marché de l'art s'impose très durement. Animateur régional du Syndicat national des sculpteurs, qui regroupe une partie des 40 exerçants en Poitou-Charentes (dont la moitié dans notre département), Michel Vallat constate avec amertume que les obligations dites du "1 % culturel" dans les constructions publiques ne sont plus assumées par les maîtres d'ouvrages. Les artistes doivent donc s'organiser pour répondre à toutes les demandes et surtout promouvoir leurs réalisations au travers d'expositions.

Ainsi, il participe aux manifestations temporaires comme Rives de Charente chaque fin d'année au CNBDI à Angoulême, en souhaitant vivement que des moyens soient donnés pour une présentation permanente des oeuvres de créateurs charentais. A Mouthiers le sculpteur monastérien avait inauguré la salle d'exposition et de spectacle de la MJC, il y a dix ans. Son second passage date de ce dernier mois de décembre où il a pu faire partager le cheminement d'une oeuvre, de l'esquisse à l'achèvement dévoilant la sensualité et l'émotion des formes nées de son imagination.

Lui, l'ancien élève des Beaux Arts de Paris, dont les parents auraient voulu qu'il soit professeur, nous apprend déjà beaucoup... dans l'art et la matière. ■

LE CENTRE DE LOISIRS

Le Père Noël au Centre de Loisirs

Journée de fête pour le dernier mercredi de l'année avec la présence du Père Noël. Celui-ci est arrivé en calèche avec deux petits poneys et a bien sûr distribué aux enfants des bonbons dans des pochettes surprises.

Tous les enfants, même les plus petits, ont fait un tour en calèche et en garderont un souvenir inoubliable.

L'équipe d'animateurs du Centre de Loisirs autour de Nadine, travaille déjà au programme de janvier. Le fil rouge, c'est la construction de jeux et de jouets.

Il est même prévu une sortie à la patinoire de Cognac pour les plus grands.



LES MERCREDIS DE JANVIER ET FÉVRIER - Bienvenue au pays des jeux !

- Constructions de jeux, Jeux extérieurs, Western relais,
- Jeux de rôles, Jeux de mimes, Jeu du cochon, Jeux de couleurs,
- Puzzle en bois à construire, Action Foot, Atelier cuisine, Chasse aux trésors, ...

CRECHE FAMILIALE : "LES P'TITS LOUPS"



Depuis un bon mois déjà, les p'tits loups se préparaient à cette matinée "spéciale".

Durant les rencontres hebdomadaires à la crèche, ont été préparées des cartes scintillantes de paillettes avec, à l'intérieur une photo de l'enfant profitant gaiement d'un jouet ou jeu à Ludoland (une sortie au salon du jouet à Angoulême, organisée début novembre), mais aussi de joyeux lutins avec des robes en gommettes brillantes posées par les petites mains.

Ils se sont appliqués pour la décoration de l'arbre : certains sur la pointe des pieds, d'autres dans les bras des assistantes maternelles et pour finir, tous les petits enfants ont accroché aux branches leur lutin. Le sapin est magnifique.

La matinée tant attendue était celle du jeudi 18 décembre : le Père Noël est venu à la crèche familiale de Mouthiers.

Les p'tits loups, tout en chantant et mimant des comptines, ont fait connaissance avec un petit papa Noël animé se dandinant sur le sol de la salle de jeux une clochette à la main. Habités et



admiratifs devant ce petit, le moment était venu d'appeler le grand Papa Noël. Et voilà, il est là devant la porte : quelques pleurs se font entendre au début puis cessent (trois ou quatre petits restent accrochés au cou : c'est quand même plus rassurant !). Le Père Noël offre un cadeau à chaque enfant et en retour a un bisou : certains timides et rapides, d'autres se blottissent et découvrent le cadeau avec lui.

La matinée se termine autour de la table pour déguster les bons gâteaux faits par les assistantes maternelles : c'est la fête à la crèche.

Le moment du départ est arrivé : les p'tits loups accrocheront en fin de journée le lutin dans le sapin chez Papa et Maman, et pourront leur offrir la carte pour leur souhaiter un JOYEUX NOËL.

Les Assistantes Maternelles et la Directrice vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 1998.

A bientôt.

INITIATION A INTERNET ...

Dans le cadre de ses activités, la MJC propose des cycles d'initiation à Internet ouverts à tous. La formation aura lieu à raison d'une séance par semaine pendant 4 à 5 semaines, sur le micro-ordinateur de l'école qui vient d'être équipé. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la MJC (☎ 05 45 67 84 38). L'organisation sera adaptée en fonction des disponibilités des candidats.

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

MJC Jules Berry



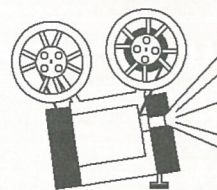
**Jean-Louis
DEMAISON
PHOTOGRAPHE**

du 18/01/98
au 1/02/98

MJC MJC MJC MJC

Jules Berry

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC



Pas de séance de cinéma en janvier.

Prochaine séance le
JEUDI 5 FÉVRIER
À 20 H 45

ACTIVITÉ ECHECS DE LA MJC

Comme chaque année depuis trois ans, tous les jeunes joueurs d'échecs charentais se sont retrouvés à Mouthiers le mercredi 17 décembre. **Une lutte acharnée a permis de couronner les différents champions de Charente.** Chez les filles, Mouthiers se taille la part du lion. Les trois titres sont décernés à des représentantes monastériennes :
- Jessica BASLAND : Pupille
- Rachel GROS : Poussine
- Fanny THOMAS : Petite Poussine
Chez les garçons, c'est Garde le Pontaroux qui triomphe avec les trois titres. Nos trois championnes seront accompagnées de Coline LALANDE (poussine), Thomas DABZAC et Océane RAMM (petits poussins). **Le 25 janvier, ils iront tous les 6, à Niort, en finale de Ligue.** Bonne chance à eux.

NOUVELLES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Tout le monde en a entendu parler. Eh bien "ils" sont là ! "Ils", ce sont 2 jeunes gens, engagés pour 5 ans par l'Education Nationale comme "aide éducateurs". Ce sont les fameux "emplois jeunes". Cédric DAÉGLÉ et Séverine CONSTANS partagent donc leur temps entre Mouthiers, Vœuil et Plassac pour un temps de travail de 35 heures par semaine. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, le comité des Fêtes a décidé, cette année d'effectuer sa traditionnelle subvention "jouets" à l'achat du logiciel B.C.D.I. qui permet d'informatiser le stock et les prêts de la Bibliothèque de l'école élémentaire. Que tous soient remerciés pour ce geste, qui va permettre aux enfants d'affiner leurs recherches documentaires.

A partir du 14 janvier 1998, la BIBLIOTHEQUE vous proposera une exposition et une sélection de documents, d'albums et de contes qui vous feront découvrir **LE LOUP ET SES MYTHES.**

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Janvier 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 4 janv.	D. LECHAT	13 h 45	Mouthiers	Place de la Gare	14 h	8
Galette des Rois offerte par Sentiers de Boême						
Di. 18 janv.	J. LATHIERE	13 h 30	Le Pontaroux	Village de Vacances	14 h	11
Di. 1 fév.	G. DREAN	13 h 30	Chazelle	Stade	14 h	12



AGENDA	A	B	C
04 JAN	T O U R	D E	C O U P E
11 JAN	SCM-Aigre	SCM-Palluau	Exempt
18 JAN	T O U R	D E	C O U P E
25 JAN	Soyaux-SCM*	Gde Champ-SCM	SCM-Nonville
01 FEV	SCM-Châteauneuf	SCM-Châteauneuf	Chantillac-SCM

* Match en nocturne le samedi 24 à 20 H

1998 doit être une grande année de football pour le monde entier, et plus particulièrement pour le foot français, où l'on rêve secrètement d'un premier sacre mondial. Pour notre club également, nous espérons que 98 sera un grand cru, pourtant ces derniers temps, c'est plutôt la morosité qui semble l'emporter : nos espoirs ont déclaré forfait pour le restant de la saison (manque d'effectif), l'équipe C n'est plus en mesure de jouer la montée ; la B joue, elle, pour ne pas descendre, alors que la A s'éloigne des 2 premières places d'Excellence, synonymes de montée en ligue. Les jeunes ont eu également une première phase difficile (2ème division pour tout le monde) pour des raisons différentes : Les moins de 15 ans jouent toujours à 9 ou 10, les moins de 13 ans découvrent pratiquement tous le jeu à 11. Quant aux Benjamins (en entente avec Roulet), après un début de championnat tonitruant, ils se sont écroulés juste après les vacances de la Toussaint pour finir aux portes de la 1ère division. Seuls les poussins et les débutants reviennent le sac rempli de victoires et la tête pleine de bons souvenirs. D'ailleurs, les plus grands devraient peut-être s'inspirer des plus petits : jouer pour le plaisir, sans états d'âmes, juste pour l'amour du jeu...

RECHERCHE - 15 ANS DESEPEREMENT !

(Il faut être né en 82 ou 83, aimer le foot et téléphoner au 05 45 67 97 42 là, il faut demander Arnaud, éducateur des -15 ans du sc mouthiers

Sur votre agenda...

• JANVIER

4 : Randonnées pédestres
10 : Assemblée Générale Cercle des Aînés Foyer Résidence
18 : Repas des Aînés
18 : Randonnées pédestres
4 : Tennis de Table

• FEVRIER

1 : Randonnées pédestres
7 : Soirée Anniversaire 30 ans Comité des Fêtes
8 : Karaoké des Parents d'élèves
14 : Loto du Football
15 : Repas de l'amitié Cercle des Aînés
15 : Randonnée pédestre
28 : Concours belote Comité des Fêtes

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE JANVIER

Du mercredi 3/12/97 à 18 h au vendredi 2 à 7 h :
Dr FONTANAUD - ☎ 05 45 67 25 17

Du samedi 3 à 14 h au lundi 5 à 7 h :
Dr GAUTHIER - ☎ 05 45 67 25 17

Du samedi 10 à 14 h au lundi 12 à 7 h :
Dr BOUCHERE - ☎ 05 45 66 32 11

Du samedi 17 à 14 h au lundi 19 à 7 h :
Dr JOUBERT - ☎ 05 45 91 42 25

Du samedi 24 à 14 h au lundi 26 à 7 h :
Dr VIGNAUD - ☎ 05 45 67 82 37

LES JEUNES GENS NÉS EN OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1980

doivent se faire recenser en Mairie
avant le 30 janvier 98
munis du livret de famille des parents.

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boème,
sera ouvert
le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

**PROCHAINES DATES D'OUVERTURE
SAMEDI 3 ET LUNDI 19 JANVIER**



Vérifiez bien :
ce n'est pas la même qu'en page 1.
C'est le train qui avançait.
Photo Alain PORTE

Le prochain bulletin

IL paraîtra début février. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 janvier. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.